

Enseignant.e.s et Enseignant.e.s-chercheur.se.s de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la CGT

Le syndicalisme confédéré permet de résister aux
corporatismes et aux divisions.

Adhérer à la CGT FERC Sup, c'est :

- ☑ S'engager dans une Fédération, la FERC, qui rassemble l'ensemble des acteur.rice.s de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture
- **Éducation** : personnels Éducation Nationale (CGT Educ'Action) et Enseignement privé (SNPEFP).
- **Enseignement supérieur** : Enseignement supérieur public (CGT FERC-Sup), Réseau CANOPE, Œuvres universitaires et sociales (UN CROUS), enseignement privé (SNEIP CGT).
- **Formation** : Formation professionnelle des adultes (SN AFPA) et CMA et CFA (SNCA).
- **Recherche** : Travailleur.se.s de la recherche scientifique : CNRS, INRA, IRD, INSERM, INED... (SNTRS CGT, CGT INRA, etc.)
- **Culture et Associatif**
- ☑ Inscrire son action dans des **structures interprofessionnelles** en lien avec les **Unions Locales** et **Unions Départementales** de la CGT.
- ☑ Être associé.e aux Unions dont notre activité professionnelle relève également :
 - **L'Union Fédérale des Syndicats de l'État CGT (UFSE)**
 - **L'Union Générale des Ingénieur.e.s, Cadres, Technicien.ne.s (UGICT)**

Ces Unions constituent des outils syndicaux renforçant nos champs revendicatifs : l'UFSE est revendicative sur les statuts et la Fonction publique et l'UGICT est revendicative sur les cadres et l'encadrement.

Participer à la réflexion de la CGT à travers des **collectifs confédéraux**

Votre syndicat d'établissement :

Pour mes revendications,
pour mes droits, pour l'avenir

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

Courriel : _____

Profession : _____

Établissement : _____

Bulletin de contact syndical ci-dessus à renvoyer au syndicat de votre établissement ou à demande-adhesion@fersup.org



Enseignant.e.s, Enseignant.e.s-chercheur.se.s Titulaires & contractuel.le.s



Rejoignez la CGT FERC Sup

Les **universitaires** (doctorant.e.s, post-docs, ATER, enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.se.s, titulaires et contractuel.les.s) **sont touchés comme les autres salarié.e.s** par la politique gouvernementale et les réformes qui visent au désengagement financier de l'État et à la marginalisation du service public.

La CGT FERC Sup leur donne la possibilité de **s'impliquer dans la vie des établissements aux côtés des autres catégories de personnels** pour défendre les intérêts de tous les salarié.e.s et du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Au sein des syndicats d'établissements de la CGT FERC Sup, personnels enseignants et personnels BIATSS luttent solidairement. Ce décloisonnement des corps et des métiers au sein de l'université permet, par la confrontation à la multiplicité des situations, de s'approprier une représentation plus nette de l'institution, de la place que chacun y occupe et des missions de l'université publique.

Pas de « sous-catégories », chaque voix compte pour un !

À la CGT, tou.te.s les syndiqué.e.s, quels que soient leurs statuts, fonctions ou positions dans l'institution, pensent le service public ensemble, **sans exclusive ni hiérarchie**.

Cette absence de clivage entre les catégories de personnels rend possible **le partage des points de vue et renforce la confiance** entre les uns et les autres pour une **meilleure efficacité syndicale**.

En vous syndiquant à la **CGT FERC Sup**, vous rejoignez un syndicat riche d'un long passé de luttes, **la CGT**, qui a su faire la preuve, au fil de son histoire, de l'efficacité de son action et de son attachement à **l'esprit de Résistance, de justice sociale et d'émancipation**.

Adhérer à la CGT FERC Sup

C'est avoir une **action concrète** dans un syndicat inter-catégoriel dont l'action est également visible dans d'autres secteurs, à l'échelle de la société.

C'est être **solidaire** des luttes menées par l'ensemble des adhérent.e.s de la CGT avec toutes celles et tous ceux que l'économie néo-libérale exploite et malmène (les sans-papiers, les sans-logis, les précaires).

C'est participer activement à la mise en convergence des luttes des salarié.e.s et penser leurs enjeux en terme de choix de société.



Quels enjeux pour les enseignant.e.s et les enseignant.e.s-chercheur.se.s ?

Contre la politique d'éclatement de l'enseignement supérieur et de la recherche publics

Cette politique de « restructuration » produit :

- La mise en place imposée d'une cartographie universitaire à plusieurs vitesses, sous couvert d'« excellence » et de concurrence.
- La réduction de l'influence des personnels sur la gestion des établissements.
- La précarisation des personnels et la dégradation de leurs conditions de travail (désorganisation des services, épuisement des personnels, fermeture de formations et de services, etc.).
- La remise en cause de la réalisation des missions de service public par des fonctionnaires d'État.

La CGT FERC Sup combat la politique de restructuration en cours (fusions, développement des COMUE...).

Opposition absolue à un « contrôle de carrière »

L'évaluation individualisée managériale importée du privé a été repoussée grâce à la mobilisation massive des personnels en 2009. En dépit de cette résistance, le suivi de carrière tente de se mettre en place pour contrôler au niveau local les carrières et les personnels. La moitié des sections du CNU refuse de le mettre en œuvre. La bataille engagée en 2009 ne doit pas s'arrêter !

La CGT FERC Sup combat la mise en place du suivi de carrière.

Pour l'égalité femme / homme

Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes sont aujourd'hui estimés en moyenne à 24 % (18 % dans la fonction publique). Le plafond de verre existe toujours : seules 25 % des Professeure.s des universités sont des femmes. Les femmes sont promouvables plus tôt, mais promues plus tard. La précarité, les blocages de promotion et l'individualisation des salaires touchent les femmes en priorité.

La CGT FERC Sup revendique l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

La CGT FERC Sup a agi pour que le droit aux congés maternités soit effectif pour les enseignantes-chercheuses : depuis 2012, elles ont 50 % de décharge de service (pour une grossesse simple), quelle que soit la date prévue d'accouchement.

Pour un financement récurrent de la recherche

La généralisation du financement de la recherche sur projet provoque une précarisation conséquente des personnels avec un transfert des postes statutaires vers des postes contractuels prétextés par la durée des contrats. Elle a par ailleurs transformé les missions des chercheur.se.s qui doivent dépenser beaucoup d'énergie et de temps pour trouver des financements au lieu d'assurer leurs missions d'enseignant.e.-chercheur.se. Enfin elle met inévitablement en place une université à plusieurs vitesses.

La CGT FERC Sup revendique des financements récurrents à la hauteur des besoins.

Pour une égalité des montants des primes

Les personnels de l'ESR ont les primes parmi les plus basses de la Fonction publique. La PEDR est une prime qui est injuste car distribuée à une petite partie des collègues. Nous pensons que ce système, source de nombreuses frustrations, doit être mis en extinction et que le budget qui lui est consacré soit intégralement affecté pour réévaluer la prime statutaire de tous les enseignant.e.s-chercheur.se.s (PRES).

La CGT FERC Sup revendique l'intégration des primes dans le traitement indiciaire, l'augmentation du point d'indice, et en attendant la réévaluation de la prime statutaire pour tous (PRES) à 20 % du traitement.

Du temps pour tous les universitaires

Il est devenu difficile d'exercer notre métier dans l'équilibre des deux missions : enseignement et recherche. Dans les conditions actuelles, pour pouvoir faire le métier de chercheur.se correctement et sans déborder sur la vie de famille, il faut être déchargé.e, ou décrocher une modulation à la baisse, ou une délégation CNRS, l'IUF, etc. Nous revendiquons au contraire que chacun.e puisse être pleinement enseignant.e ET chercheur.se, où qu'il se trouve. Contre l'évaluation individuelle qui prépare la modulation des services, contre la logique de restriction budgétaires et d'gel des postes qui augmentent la charge de travail de toutes et tous, contre un système de primes réservées uniquement à certains et certaines, nous revendiquons **DU TEMPS POUR TOUTES ET POUR TOUS !**

La CGT FERC Sup revendique : la réduction du service statutaire ; un CRCT complet tous les six ans ou d'un semestre tous les trois ans, pour tou.te.s ; des moyens humains (EC, enseignant.e.s, Biats) pour diminuer la charge de chacun.e.

L'enseignement supérieur et les principes que nous défendons

Rejoindre la CGT FERC Sup, c'est :

- Refuser la sélection et la ségrégation sociale des étudiant.e.s pour favoriser la formation émancipatrice du plus grand nombre au plus haut niveau.
- Défendre le principe d'un service public national, garant de l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche sur tout le territoire et doté des moyens matériels et humains nécessaires à sa mission d'enseignement et de recherche.
- Défendre le principe que tous les personnels de nos établissements soient fonctionnaires d'État et protéger les statuts nationaux de fonctionnaire d'État et leurs instances nationales (CAP, CT-U, CNU).
- Lutter contre la dérive gestionnaire et managériale au sein de nos établissements.
- Refuser l'assujettissement des contenus de la formation universitaire et de la recherche aux stratégies des intérêts privés.
- Défendre les diplômes nationaux, sur lesquels s'adosent les concours de la fonction publique, les grilles et les classifications.
- Rejeter le syndicalisme de cogestion et de connivence pour défendre les intérêts et la dignité de tous les personnels sans exclusive.

Les revendications portées par la CGT FERC Sup

Nous refusons et combattons la machine à broyer

- Le plan de restructuration en cours des établissements.
- Les politiques d'« excellence » et l'austérité qui excluent et discriminent, les personnels et le service public.
- La mise en place d'une université à plusieurs vitesses.
- La précarisation et le recours systématique à des personnels contractuels pour les tâches d'enseignement, de recherche et toutes les missions pérennes devant être assurées par des titulaires.
- L'individualisation des services sur la base du suivi/contrôle des carrières.
- Le démantèlement des organismes de recherche nationaux.
- Le référentiel métier des enseignants-chercheurs qui remet en cause leurs qualifications, leurs statut et leurs missions.

Nous défendons et revendiquons

- La création de postes de fonctionnaires titulaires au budget de l'État pour répondre aux besoins en enseignement et recherche et pour intégrer les contractuel.le.s (ATER, post-docs, ...) et le recrutement au plus près de la thèse.
- La transformation d'une part importante des heures complémentaires en postes statutaires.
- Le financement public de tou.te.s les doctorant.e.s pendant la durée de leur thèse.
- L'allègement des services à 150h pour les EC et à 300 h pour les PRAG/PRCE.
- L'accès à la recherche pour tou.te.s (PRAG et PRCE) avec des décharges de droit.
- La réévaluation des carrières avec un déroulement de carrière égalitaire pour toutes et tous (égalité Femme/Hommes).
- La refonte de la grille indiciaire sans barrière de grade avec un corps unique d'enseignants-chercheurs et la revalorisation des traitements et salaires.